



HAL
open science

Écart entre compétence et pratique

Patrick Sauzet

► **To cite this version:**

Patrick Sauzet. Écart entre compétence et pratique. Georg Kremnitz, Fañch Broudic, et alii. Histoire sociale des langues de France, PUR (Presses Universitaires de Rennes), pp.87-95, 2013, 978-2-7535-2723-2. hal-00990638

HAL Id: hal-00990638

<https://hal.science/hal-00990638>

Submitted on 14 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écart entre compétence et pratique*

Le langage humain se caractérise notamment par la productivité, c'est-à-dire la capacité de produire et d'analyser un nombre infini d'énoncés et en tous les cas de produire et d'analyser des énoncés nouveaux.¹ De cette propriété du langage humain découle l'existence de langues différentes et différentes de manière non triviale (comme le seraient des listes d'unités distinctes mais qui pourraient librement s'ajouter ou échanger leurs termes). La capacité universelle de langage se réalise sous forme de langues particulières qui peuvent être mutuellement totalement opaques. Toutefois (ce qui est une propriété constatée mais qui n'est pas nécessaire *a priori* de la faculté de langage humain) l'être humain peut développer une compétence dans plusieurs langues s'il les entend dans son jeune âge. Autre propriété constatée, le langage se développe spontanément chez le jeune enfant sous l'effet de la pratique de son environnement, mais une langue peut aussi faire l'objet d'un apprentissage secondaire volontaire avec une qualité variable des résultats, mais de manière qui peut être opérationnelle. De même la langue propre, spontanément développée dans l'enfance peut-être l'objet ensuite d'une appropriation réflexive, d'un apprentissage explicite et de modifications délibérées.

Ces propriétés bien connues des langues humaines déterminent l'existence du multilinguisme individuel et du multilinguisme social. L'homme peut acquérir d'emblée plusieurs langues, il peut n'en connaître qu'une dans l'enfance en acquérir une autre. La multiplicité des compétences et donc des pratiques possibles pose immédiatement la question du choix et de la concurrence entre ces pratiques. Celui qui parle plusieurs langues peut en connaître une sans la pratiquer ou en la pratiquant très peu. Quand il s'agit de langues étrangères apprises, le non-usage ne traduit que le manque d'occasions, voyages ou rencontres avec des locuteurs. Quand il s'agit de langues présentes dans la même société comme dans le cas des autres langues de France et du français, la traduction plus ou moins forte de la compétence en pratique renvoie nécessairement au statut des langues en présence et à la façon dont il évolue.

Les écarts entre compétence et pratique ne concernent que les bilingues et consistent pour ces bilingues en un déficit de pratique d'une des deux langues. On reviendra à la fin de ce chapitre sur cette

* Ce texte est la version préliminaire d'une contribution à Georg Kremnitz, Fañch Broudic, et alii eds 2013 *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

¹ On sait que c'est une propriété sur l'importance de laquelle insiste depuis l'origine la grammaire générative (cf. par ex. le chapitre 2 de Chomsky 1957).

évidence, pour envisager à la marge des cas où l'on peut considérer qu'il y a pratique sans compétence. Si l'on caractérise les autres langues de France comme minorées et le français comme dominant, on s'attend à deux types d'écarts : l'utilisation incomplète de la langue dominante, l'utilisation incomplète de la langue dominée.

C'est évidemment ce dernier écart dont le constat s'impose dans la situation linguistique actuelle. Le processus de substitution est clairement à l'œuvre en Pays d'oc et dans les autres zones à langues minoritaires de France métropolitaine (voir Héran 1993 pour le constat global malgré les réserves que l'on peut faire sur la représentativité des données pour certaines zones voir aussi les chapitres spécifiques du présent ouvrage pour les situations particulières et l'évocation des mouvements de résistance à la substitution et leur succès éventuels). Il n'y a (toujours en France métropolitaine) plus de locuteurs des langues propres des territoires qui ne soient bilingues. Ceux qui les ont apprises dans l'enfance continuent néanmoins de savoir parler des langues que l'on ne parle plus ou qu'on parle de moins en moins. Il en résulte un excès massif de la compétence en langues « régionales » sur la pratique de ces langues. Ce qu'on peut appeler la situation des compétences veuves.

Dans une enquête récente menée en Midi-Pyrénées (Téléperformance 2010) 12,3% des sondés se disent capables de parler l'occitan, parfaitement ou au moins suffisamment « pour tenir une conversation simple ». En outre 18,1 % déclarent une capacité plus limitée à parler. Mais s'agissant de l'utilisation effective de la langue on tombe à 3,5 % de pratique quotidienne (3,5 % sur la population totale, soit 11,7 % de ceux qui ont une capacité même limitée à parler la langue). Les autres enquêtes portant sur le domaine occitan donnent des résultats semblables (Téléperformance 2009, Gardy & Hammel 1994, Châteaureynaud 1999, Wüest 1996). Pour le domaine breton le déficit est moindre en apparence, puisque le taux de ceux qui le parlent tous les jours en 2007 s'élève à 20 % du nombre total de bretonnants, ce qui correspond à une population de 35 000 personnes. Mais ce chiffre est en forte diminution puisque le nombre des locuteurs quotidiens a été divisé par deux en dix ans. Fañch Broudic note :

« L'usage concret du breton par les locuteurs eux-mêmes est en régression dans la plupart des registres. Ceux qui le parlent quotidiennement sont moins nombreux à le faire, alors que le pourcentage de ceux qui ne le parlent plus du tout a doublé. Ceux qui apprécient de discuter en breton avec leurs amis ou leurs voisins le font beaucoup moins. Ceux qui peuvent converser en breton avec leur conjoint ou avec leurs enfants le font moins souvent. »

Aujourd'hui, 80 % des bretonnants considèrent qu'ils s'expriment plus souvent en français qu'en breton (Broudic 2009). La réduction des langues dévalorisées à des compétences sans pratique est

aggravée par ce que sont devenues les conditions de l'emploi de ces langues. En fait les mêmes mécanismes qui ont retardé la substitution quand elle est devenue possible entravent la réactivation. On peut désigner ces mécanismes comme un effet de *quantum* dans la substitution.

Le passage au français, quand il devient possible, opère non pas dans un total continuum mais par *quanta*. Le *quantum* du changement, c'est le pacte linguistique implicite qui fixe la langue que deux personnes ou un groupe de personnes utiliseront dans leurs échanges. La situation typique n'est pas une augmentation diffuse de l'usage du français mais l'établissement de situations où le français sera la langue normale d'échange : le choix de la langue dans un couple (qui peut changer si la situation sociale de ce couple change), le choix de la langue d'éducation des enfants (qui peut différer entre les membres d'une fratrie), le choix de la langue pour mener les travaux agricoles ou la réunion du conseil municipal.

Un moment décisif est la disparition de l'usage de la langue hors de la familiarité préalable. Robert Lafont l'a souligné : encore au milieu du XX siècle on pouvait s'adresser en occitan à un inconnu sur simple présomption d'appartenance sociale (Lafont 1979 : 41). Un récit sociolinguistique récurrent illustre ce fonctionnement : l'interlocuteur prestigieux révélé. Dans ma famille l'anecdote transmise concerne « monsieur Sarrut » (1850-1927, cf. Cabanel 1998 : 422) : retiré à Saint-André-de-Majencoules après une brillante carrière de magistrat, ce qui date l'épisode des années 20, il est abordé en occitan dans un lieu public. La conversation s'engage jusqu'à un point où un propos révèle son identité. L'interlocuteur s'exclame aussitôt (en français) : « Mais vous êtes monsieur Sarrut ! » et s'attire la réponse : « Mas podèm continuar de parlar patoés. »² Le récit atteste un usage ouvert de l'occitan et la réponse bienveillante du haut personnage conforte en apparence cette pratique. En fait, la rectification immédiate de position linguistique rend manifeste le risque d'impair. Faute d'être sûr de trouver toujours des interlocuteurs à l'esprit aussi ouvert, il est plus prudent de faire du français la langue par défaut en toute occasion. La fin de l'emploi ouvert de l'occitan a été mise en scène de manière dramatique par Max Allier à travers l'ultime rencontre jamais renouvelée d'un berger occitanophone total (Allier 1985).

L'association stable d'une langue à une situation de communication (l'effet de *quantum* est là) ralentit la substitution en maintenant un usage partiel : certes on parle français à ses enfants, mais on continue à parler occitan à ses frères et sœurs. Malgré ce retardant, l'usage partiel se réduit et il en résulte des compétences qui deviennent solitaires à mesure que les ultimes interlocuteurs, les contemporains intimes, se font rares. Cette raréfaction n'est pas

² *Mais nous pouvons continuer à parler patois.*

compensée par les nouvelles fréquentations, même occitanophones. Il est typique que deux personnes, issues pourtant de terroirs voisins, découvrent à l'occasion d'une discussion biographique un peu poussée leur commune occitanophonie. Et elles que ne la réactivent pas pour autant ensemble, du moins pas systématiquement. Il ne suffit pas de savoir parler la même langue pour la parler ensemble, il faut avoir appris à la parler ensemble.

La situation extrême et courante de la compétence veuve est celle de l'absence totale d'usage. Cette absence d'usage peut mener à l'attrition, à l'oubli de la langue première. Il arrive aussi que l'inverse se produise et que ce soit la langue seconde, le français, dont la connaissance s'estompe. On arrive alors à ces situations de personnes hospitalisées qui ne peuvent être comprise du personnel qui les soigne. Il naît de là une demande de formation en langues régionales du personnel hospitalier (Blanc 2012).

Symétriquement aux compétences veuves des locuteurs traditionnels on peut évoquer les compétences orphelines des apprenants. Ceux qui apprennent la langue passent difficilement du savoir à la pratique. Il y a des obstacles techniques : par nécessité ceux qui apprennent ne peuvent avoir appris l'inflexion exacte du parler du village de leur famille. De plus ils ont appris la langue dans un contexte où les régularisations puristes sont d'autant plus présentes qu'elles servent justement à faciliter l'usage de la langue dans des registres d'où la diglossie la chasse (technique, savant, formel). Une compétence scolaire, nécessairement scolaire, urbaine, une langue internationalisée, rencontre des compétences héritées, dont la spécificité dialectale se double de celle du lexique des savoirs traditionnels. Fabrice Bernissan a ainsi relevé que la connaissance de la langue s'accompagne d'un savoir sur choses, les lieux et leur histoire incomparablement plus riche chez les occitanophones (Bernissan 2011 : 633). L'échange n'est pas impossible : au fond la distance n'est pas plus grande que ce qu'elle est entre une forme urbaine et cultivée et une forme dialectale et rurale de n'importe quelle langue. Seul l'enjeu diffère. L'enjeu c'est contre une attaque stéréotypée qui accuse toute forme de volontarisme linguistique d'artificialité absolue, d'établir et de faire fonctionner l'unité de la langue. Une manière de surmonter la distance c'est de l'aborder de front : l'enquête ethnosociolinguistique permet de nouer un échange entre néolocuteurs et locuteurs traditionnels. Elle crée une situation d'échange atypique (et donc permet de sortir des conventions établies en matière de choix de langue) et en faisant de la langue l'objet de l'échange elle permet d'explicitier les accommodements (accoutumance aux localismes, aux gallicismes d'un côté, aux purismes ou cultismes, et aux maladroites, de l'autre). Dans la situation actuelle où la compétence héritée est encore bien présente

les démarches de collecte sont menées un peu partout.³ Elles peuvent être un embaumement s'il ne s'agit que d'attester de la langue comme un souvenir enchâssé dans un discours en français. Elles peuvent au contraire représenter un élément de réponse au déficit de pratique tant des néolocuteurs que des locuteurs traditionnels.

L'échange entre néolocuteurs est *a priori* plus simple. Il n'est pas non plus toujours maximal. Pour pratiquer une langue régionale apprise, il faut affronter une posture singulière, originale, qui investit de vigilance militante des actes de parole ordinaires. Il faut aussi passer par une forme de tension formelle qu'implique l'usage d'une langue qui n'a pas le réglage connotatif établi du français. En se parlant occitan deux étudiants évitent difficilement (sauf élaboration spécifique) de se parler entre eux comme des adultes, voire comme des profs, et perdent le bénéfice des complicités générationnelles qu'ils trouvent dans le français.

Ces difficultés du passage à la pratique induisent le phénomène souvent observé de l'apprentissage sans fin de la langue régionale : on l'apprend sans jamais la pratiquer parce qu'on se juge indéfiniment illégitime. Caractéristiquement, le néolocuteur qui adopte cette attitude censure sa pratique parce qu'elle est apprise. Les apprenants (certains apprenants) de la langue régionale veulent apprendre pour parler comme s'ils n'avaient pas appris.

Aujourd'hui comme pendant le vingtième siècle, l'inégalité de prestige du français et des autres langues de France s'est traduite par la substitution linguistique (selon des rythmes variables bien sûr, avec des réactions ou des résistances variables aussi, que détaillent les études spécialisées de ce volume). La compétence veuve, qui ne trouve plus à s'exprimer, jauge l'étran du recul de la pratique : l'usage s'est retiré et laisse ces savoirs à sec. Il paraît inéluctable que le prestige inégal entraîne la substitution comme elle le fait aujourd'hui. On ne peut néanmoins oublier que la cohabitation d'autres langues avec un français plus prestigieux et socialement dominant remonte pour plusieurs langues de France à la fin du moyen âge. On ne peut imputer le décalage à la seule difficulté de diffusion : dans cette hypothèse on aurait eu un partage géographique, des poches de brittophonie ou d'occitanophonie etc. alors que le clivage est resté avant tout social : les couches populaires ont parlé occitan à Toulouse ou à Marseille presque aussi longtemps que les campagnes.⁴

³ On citera par exemple le travail de l'association Association Cordae-La Talvera, à Cordes dans le Tarn, et ses nombreuses publications (Daniel Loddo, Céline Ricard), les volumes issus de l'opération *Al Canton* (Christian Bedel), le travail de l'association *Nosaus de Bigòrra* (Fabrice Bernissan), pour la Bretagne les collectes de Dastum (cf. la revue *Musique bretonne*).

⁴ Dans les *Abanturos d'un campagnard a la vilo* (1837) suivies des *Abanturos d'un Toulousèn a la campagno* (1838) de Louis Vestrepain la langue ne joue aucun rôle

Dans l'analyse de la diglossie (coexistence inégale des langues) comme conflit linguistique,⁵ le retard de diffusion peut se nommer résistance. Cela ne semble pas adéquat si l'on entend par « résistance » un refus délibéré, articulé sur une conscience linguistique explicite. La résistance dans ce sens ne se manifeste, du moins en pays d'oc, que par une partie de la littérature qui s'inscrit en contestation de l'infériorité proclamée de l'occitan (provençal, gascon). La résistance la plus explicite, organisée, ne se met en place dans le Félibrige qu'au moment où la diglossie commence à devenir franchement substitutive (au milieu du XIX siècle). Revenant à la base du processus de substitution linguistique (changer de langue c'est parler comme un autre, l'imiter), on peut construire une théorie mimétique de la diglossie (Cf. pour des propositions dans ce sens Sauzet 1987, 1988, 1989). Si l'on suit la mise en œuvre du concept de mimèsis par René Girard, on peut distinguer deux grands types de systèmes sociaux : d'une part des systèmes traditionnels qui censurent globalement la mimèsis, l'imitation, par ce qu'ils ne peuvent pas en absorber les effets possiblement destructeurs, d'autre part les sociétés modernes qui ne censurent pas et au contraire encouragent les comportements mimétiques. La France d'Ancien Régime, et même la France du XIX siècle encore par bien des aspects, reste une société d'interdits, où l'inégalité n'est pas seulement de fait, mais aussi de droit. On peut dans ces conditions admettre que dans une telle société la différence de prestige n'implique pas la substitution : l'infériorité généralement admise des idiomes autres que le français non seulement n'impose pas à ceux qui les parlent d'en changer, mais est au contraire la cause de l'interdiction de ce changement. On a plusieurs indices que cette analyse est correcte, et ces indices renvoient à un déficit de pratique du français au regard de la compétence dans cette langue. Dans la diglossie d'Ancien Régime, il ne suffit pas de savoir le français pour le parler (alors que dans la substitution avancée du XXI^e siècle savoir une langue régionale ne suffit pas pour permettre de la parler).

La figure centrale du déficit de pratique sur la compétence, c'est celle du *francimand* (ou *franchimand*) dont Philippe Gardy a souligné l'importance (Gardy 1977, 1985 : 430 sqq, 1987a, 1988, 1997 : 106-9). Le *francimand* est un personnage de théâtre qui apparaît sous les traits de *Matoys* chez Gaspard Zerbin et de *Ramounet* Francés de Corteta 1586-1667). C'est un paysan devenu soldat et en même temps francophone. La francophonie pratique du militaire n'est pas mise en cause, mais ce qui est censuré c'est le fait que le *francimand* prétende ne parler que le français. Et le *francimand* n'est pas seulement une figure de théâtre : le mot

dans l'opposition entre les deux mondes que l'auteur développe pourtant avec complaisance (Vestrepain 1860). Quand Antoine Bigot transpose à Nîmes *Lou ra de vilo e lou ra de cham* tout oppose les deux rats sauf l'occitan qu'ils partagent (Bigot 1863).

⁵ Pour la mise en œuvre en sociolinguistique d'un modèle centré sur la notion de conflit, cf. Lafont & Gardy 1981, Boyer 1986 et les références qu'il donne.

appartient au lexique commun de la langue. *Francimand* a deux sens en occitan : il désigne d'une part l'homme du pays d'oïl qui parle naturellement le français, il désigne d'autre part l'Occitan qui parle abusivement le français, qui affecte de ne parler que cette langue. Ce qui se dit *francimandegar* (en breton on dirait *gallegad, mond en galleg* pour caractériser la même attitude, Jean Le Dû communication personnelle). La censure du *francimand* exhibe le tabou linguistique et la nécessité de parler selon son état. Il existe un conte linguistique populaire très répandu, le « conte du râteau », qui est un conte de *francimand* châtié et montre la prégnance du thème (Voir Gardy 1985: 970, pour une version provençale du XVIIIe siècle, Fabre et Lacroix 1974). Dans ce conte, qui existe aussi en version bretonne, un occitan parti du pays prétend au retour ne plus savoir un mot de patois et ignorer jusqu'au nom des outils. Mais il retrouve sa langue en mettant le pied sur un râteau dont le manche vient le frapper en lui arrachant un « Puta de rastèl/ rastèu/ arrastèth ! » (« Gast a rastel ! » en breton⁶). La morale du conte est qu'il faut assumer sa compétence naturelle et ne pas traduire en pratique abusive celle du français.

Un autre indice du tabou linguistique est l'association de la pratique du français à l'ivresse. En occitan, *parlar francés* peut signifier être ivre (Mistral sub voce FRANCÉS) et les témoignages sont nombreux qui associent l'usage du français à celui de l'alcool. Parler français est bien une conduite transgressive : il faut ne pas avoir tous ses esprits pour l'oublier. Ou il faut être inspiré par Dieu. Les prophètes hugenots du temps de la guerre des camisards prophétisaient miraculeusement en français, alors que dans leur vie quotidienne ils s'en tenaient à l'occitan.

Si dans la diglossie d'ancien régime le peuple censure sa francophonie, les élites censurent leur capacité à manier l'autre langue. Dans la situation prédiglossique, au moyen-âge pour les pays d'oc, l'occitan est une langue totale. Langue des élites comme du peuple. Dans la diglossie d'Ancien régime les élites sont devenues francophones et cette francophonie conforte et redouble leur statut d'élites. Néanmoins ces élites n'ont pas brutalement perdu leur compétence en occitan. Mais cette compétence n'a qu'une infime visibilité. La disproportion des traces écrites en est le meilleur indice. Le français est la langue normale de l'écriture (la part du latin étant faite). Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, les autres langues que le français (et dans les faits cela a concerné l'occitan dont il existait une pratique civile et légale) sont exclues de l'écrit officiel ou contractuel. Villers-Cotterêts est bien un acte d'imposition linguistique, mais qui a su trouver ou rejoindre une adhésion. Les

⁶ Merci à Jean Le Dû de m'avoir signalé l'existence en breton du même apologue qu'en occitan. Il m'apprend qu'il existe en créole martiniquais un conte parallèle où les pinces d'un crabe jouent le rôle du râteau. On peut aussi rappeler que l'écolier limousin de Rabelais, renvoyé per Pantagruel d'un français de cuistre à son idiome limousin naturel est un premier *francimand* châtié.

textes toulousains de 1555 (*Ordenansas e coustumas del libre blanc, Nonpareilhas receptas*), textes « joyeux » et derniers textes dans le code graphique classique, parodient un formulaire juridique occitan désormais sans utilité et soulignent par là la mise en place de ce déficit de pratique (Lieutard & Sauzet 2010). Les élites des pays qui ont une langue propre s'abstiennent de pratiquer leur langue dans les registres élevés.

La contestation de cette situation est marginale et vient pour l'espace d'oc de la littérature (cf. Lafont et Anatole 1970, Sauzet 2008). Jean-François Courouau a souligné la marginalité des écritures littéraires autres que le français par l'expression de « choix minoritaire » appliqué à l'ensemble des productions non francophones du royaume (Courouau 2008). Et à l'intérieur de ce choix minoritaire, l'écriture peut bien être une forme de revendication de dignité linguistique, mais ce n'est pas toujours le cas. Pour classer largement les productions, on a d'un côté des écritures qui (de manières d'ailleurs différentes) cherchent établir une dignité linguistique, ainsi Pèir de Garròs, Pèire Godolin, Francès de Corteta de Pradas, Jean De Cabanes, et d'un autre côté une écriture burlesque qui peut rester circonstancielle et anecdotique, mais atteint les sommets de l'art chez Jean-Baptiste Fabre. Elle joue alors, brillamment, de la minoration sans la contester, fonctionnant comme un jeu transgressif qui consiste à écrire ce qui ne s'écrit pas. Et elle souligne ce faisant le déficit de présence dans l'écrit de la « langue du pays ». Le parallélisme entre oc et oïl, le pays *d'Adioussias* face au pays de *Dieu vous garde* de Mme de Sévigné, plus systématiquement l'opposition « picard » essence du français face à « provençal » qui résume la langue d'oc chez Rivarol mettent en scène deux langues qui en droit se valent, mais qui en fait sont incommensurables parce que l'une règne bien réellement et que l'autre aurait seulement pu le faire (si le siège du gouvernement avait été à Toulouse et non à Paris). L'occitan pour Rivarol et encore pour Grégoire est un français possible, mais non réalisé. Et cette non-réalisation décrit une abstention de la part des élites à produire dans leurs langues propres. D'ailleurs Grégoire appelle les frères du Midi à faire de cette abstention un sacrifice explicite sur l'autel de la patrie républicaine en construction (Certeau et coll., 1975 : 306).

Dans la situation médiévale, en Pays d'oc du moins, la langue propre, l'occitan est resté langue sociale totale et instrument d'usages formels, acrolectaux malgré le rattachement politique à la couronne. C'est le résultat central du travail d'Auguste Brun (Brun 1923). Contre la thèse courante avant lui que la croisade Albigeoise avait ruiné les positions de l'occitan, il relève une pratique civique et publique de la langue qui reste solide jusqu'au XVe siècle. Dans cet état prédiglossique la maîtrise du français est une affaire technique : quand le roi n'écrit pas en latin pour être compris de ses sujets de langue d'oc, on trouve des traducteurs. Dans le même temps le français est bien la langue du roi. Dans un texte célèbre de Bernat

d'Auriac le français symbole royal (*oïl*, *nennil* associés aux fleurs de lys) est revendiqué par un troubadour occitan dans un échange de *sirventés* avec le roi d'Aragon et Pèire Salvatge, un autre troubadour au service de ce dernier (Martin de Riquer 1975 : 1590, Sauzet 1988, 1989). Le prestige du pouvoir français a aussi introduit tôt des emprunts asymétriques, comme le gallicisme « sire » apparu dès la conquête et qui se spécialise pour parler notamment au roi (Karch 1901 : 52, Lafont 1972 : 271, FEW volume 11 *sub voce* SENIOR : 454-460). Mais dans cet état du contact de langue, la pratique du français ne diffuse pas dans les élites. Elle reste technique et symbolique, toutes dimensions qui amorcent néanmoins, les progrès de l'État royal aidant, la future conversion des élites (mais ne la réalisent pas encore). Comme plus tard les masses, les élites médiévales s'abstiennent de prolonger en pratique leur connaissance éventuelle du français.

Au terme de ce parcours des situations qui ont impliqué un déficit de la pratique sur la compétence, que ce soit au profit du français (dans la diglossie substitutive contemporaine) ou à son détriment (dans la diglossie d'ancien régime ou avant sa mise en place), on peut évoquer la situation *a priori* paradoxale de la pratique ou de la performance sans compétence. Chateaubriand évoque des langues amérindiennes qui ne subsisteraient que dans la répétition de quelques uns de leurs mots par les perroquets.⁷ Cela peut préfigurer une situation où les langues de France n'existeront plus que sous formes d'archives sonores numérisées et consultables en ligne (mais qui écouteront des langues qu'il ne comprendra pas ?). Ce serait bien là sinon une pratique, du moins une performance sans compétence. De façon différente on peut considérer que l'anthroponymie ou la toponymie sont des pratiques sans compétence des langues de France. L'usage français en toponymie et en anthroponymie est plus l'emprunt que la traduction. Les noms de famille sont *Le Goff*, *Schmidt*, *Fabre*, *Ferrer*... Les villes, les villages s'appellent *Kernevez*, *Altkirch*, *Castelnau*... En toponymie les montagnes restent *mende*, *puèg*, *puig*, *menez*, *berg*... En parlant des hommes et des lieux, dans des pays qui ont une langue propre, ceux qui ne la connaissent pas en répètent néanmoins les mots comme les perroquets de Chateaubriand.⁸ C'est ce qui fait de la réactivation des désignations toponymiques un enjeu important pour les langues de France. Il s'agit de réinscrire des mots dans les langues qui les ont produits, et par là de récupérer aussi la saisie des lieux que ces mots expriment.

- Allier, Max, 1985 Rencontre dans la montagne. *Europe* 669-670, p. 68-78.

⁷ « Des peuplades de l'Orénoque n'existent plus ; il n'est resté de leur dialecte qu'une douzaine de mots prononcés dans la cime des arbres par des perroquets redevenus libres » Mémoires d'Outre-tombe

⁸ Voir Flatres 1987 pour une illustration dramatique en domaine irlandais de cette performance sans compétence.

- Bigot, Antoine 1863 *Li bourgadieiro : poésies patoises*. Nîmes : Impr. Clavel-Ballivet, 213 p.
- Bernissan, Fabrice Opération de collecte et diffusion de la mémoire orale dans les Hautes-Pyrénées. Présentation et état des travaux. in Angelica Rieger (avec la collaboration de Domergue Sumien) éd. *L'Occitanie invitée de l'Eurorégion... Actes du Neuvième Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes*, Aix-la-Chapelle, Aachen, Shaker, 2011, 631-638.
- Blanc, Dominique *Paroles du grand âge et langue de l'enfance. les usages de l'occitan dans les maisons de retraite. Étude et évaluation de l'intérêt de l'utilisation de la langue occitane dans les établissements pour personnes âgées dans le département des Hautes-Pyrénées*. Université de Toulouse le Mirail-Département des Hautes-Pyrénées (avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées), [recherche en cours] 2012 : <http://www.dominiqueblanc.com/> [visité 6 mars 2012]
- Boyer Henri, Diglossie': un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan, *Lengas* 20, 1986, 21-54.
- Broudic, Fañch, *Le breton. Une langue en questions* [s.l.] : Emgleo Breiz 2011, 129 p.
- Broudic, Fañch, *Parler breton au XXIe siècle Le nouveau sondage de TMO Régions* [s.l.] : Emgleo Breiz, 2009, 92 p.
- Brun, Auguste, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*. Paris : E. Champion (Genève : Slatkine Reprints), 1923 (reprint 1973), XV-505 p.
- Cabanel, Patrick éd., *Itinéraires protestants en Languedoc du XVIe au XXe siècle. 1, Les Cévennes* (préface de Philippe Joutard), Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1998, 479 p.
- Châteaureynaud, Anne-Marie, Pratiques et représentations de l'occitan en Aquitaine. *Documents de travail du Colloque jeunes chercheurs: discours, textualité et production de sens*, 1999, p. 82-85.
- Chomsky, Noam *Syntactic structures*, La Haye : Mouton, 1957, 118 p.
- Courouau, Jean-François, Moun lengatge bèl. *Les choix linguistiques minoritaires en France (1490-1660)*, Genève : Droz, 2008, 472 p.
- De Certeau, Michel, Dominique Julia et Jacques Revel, *Une politique de la langue*, Gallimard, Paris, 1975, 317 p.
- Fabre, Daniel & Jacques Lacroix, Le plurilinguisme dans la littérature ethnique occitane. *Ethnologie française* 2.1-2, 1974, p. 43-66]
- Flatres, Pierre, La toponymie orale comme témoignage d'une langue éteinte. *La Bretagne linguistique* 3, 1986-1987, p. 95-98
- Gardy Philippe, Le retour du Francitan, *Lengas* 1, 1977, 79-103

- Gardy Philippe, Pourquoi existe-t-il un *texte francitan*? *Lengas* 23, 1988, 127-144
- Gardy Philippe, Sur la textualisation du francitan dans le temps long: la mise en scène du changement linguistique comme *inter-langues*, *Travaux du cercle linguistique de Nice* 9, 1987, 75-87.
- Gardy, Philippe & Etienne Hammel *L'occitan en Languedoc-Roussillon 1991*, Perpignan, El Trabucaire, 1994, 204 p.
- Gardy, Philippe, *Histoire et anthologie de la littérature occitane II: l'âge du baroque (1520-1789)*. Montpellier : Presses du Languedoc, 197, 251 p.
- Gardy, Philippe, *L'Écriture occitane aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : origine et développement d'un théâtre occitan à Aix-en-Provence, 1580-1730, l'œuvre de Jean de Cabanes*, Lille : Atelier national reprod. th. Univ. Lille 3 ; Beziers : Centre international de documentation occitane, 1985, 1070 p.
- Girard René, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.
- Girard René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.
- Héran, François, L'unification linguistique de la France, *Population et sociétés* 285, 1993, p. 1-4 .
- Karch, Robert, *Die Nordfranzösischen Elemente im Altprovenzalischen*, 1901, Darmstadt, G. Otto, VI-87 p.
- Kristol, Andres, «Sondages d'opinion à thématique sociolinguistique: problèmes de fiabilité», *Lengas* 40, 123-137
- Lafont, Robert, Anatole, Christian, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, Paris : Presses universitaires de France, 1970, (2 vol.) 847-III p.
- Lafont, Robert *Nani Monsur*, Enèrgas, Vent Terral, 1979, 122 p.
- Lafont, Robert, *Trobar*, XIIe – XIIIe siècles : soixante chansons de troubadours situées et annotées avec une étude sur la langue et le texte du trobar et un lexique, CEO, Montpellier, 1972, 331-V.
- Lafont, Robert & Philippe Gardy La diglossie comme conflit : l'exemple occitan, *Langages*, n° 61, 1981, p. 83-84
- Lieutard Hervé & Patrick Sauzet D'une diglossie à l'autre : observations linguistiques et sociolinguistiques sur deux textes toulousains de 1555 : *Las Ordenansas e coustumas del libre blanc* et *Las nonpareilhas receptas*. in Jean-François Courouau, Philippe Gardy & Jelle Koopmans eds *Autour des quenouilles : la parole des femmes (1540-1600)*, [Turnhout], Brepols, 2010, 109-145.
- Riquer, Martín de, 1975, *Los Trovadores*, 3 vol., Barcelone: Ariel (réed. 1983), 3 vol.: 1751 p
- Sauzet Patrick, Delai de la diglossia. Per un modèl mimetic del contacte de lengas. *Lengas* 21, 1987, p. 103-120

- Sauzet Patrick, L'occitan, langue immolée in Geneviève Vermès éd. *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 208-260..
- Sauzet, Patrick, 1989, La diglossie : conflit ou tabou? in *La Bretagne linguistique* 5, (1988)-1989 p. 1-40.
- Sauzet, Patric Se pòt existir una lenga sens una marina de guèrra? a prepaus de l'occitan. in Àngels Massip Bonet ed. *Llengua i identitat*, Barcelona : Publicacions i Edicions UB, 2008, 109-131.
- Téléperformance 2009 *Enquête sociolinguistique : « Présence, pratiques et représentations de la langue occitane en Aquitaine » réalisée en octobre et novembre 2008 auprès d'un échantillon représentatif de 6002 Aquitains, Chiffres et données clé*
- es, Bordeaux : Conseil Régional d'Aquitaine 15 p.
- Téléperformance 2010 *Résultats de l'étude sociolinguistique : « Présence, pratiques et perceptions de la langue occitane en région Midi-Pyrénées »*, Toulouse : Conseil Régional Midi-Pyrénées, 2010, 98 p.
- Vestrepain, Louis, *Las espigos de la lenga moundino: poésies languedociennes*, [préface de Delboy], Toulouse, Delboy, 1860, XII-328 p.
- Wartburg, Walther von (et collaborateurs) *Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 1948-2003 (27 vol.).
- Wüest, Jakob, Bibliographie des enquêtes sociolinguistiques en domaine occitan, *Lengas* 40, 1996, 149-153.
- Wüest, Jakob, Les sondages d'opinion à thématique sociolinguistique. Attitudes et représentations, *Lengas* 40, 1996, 139-148.